EVADE

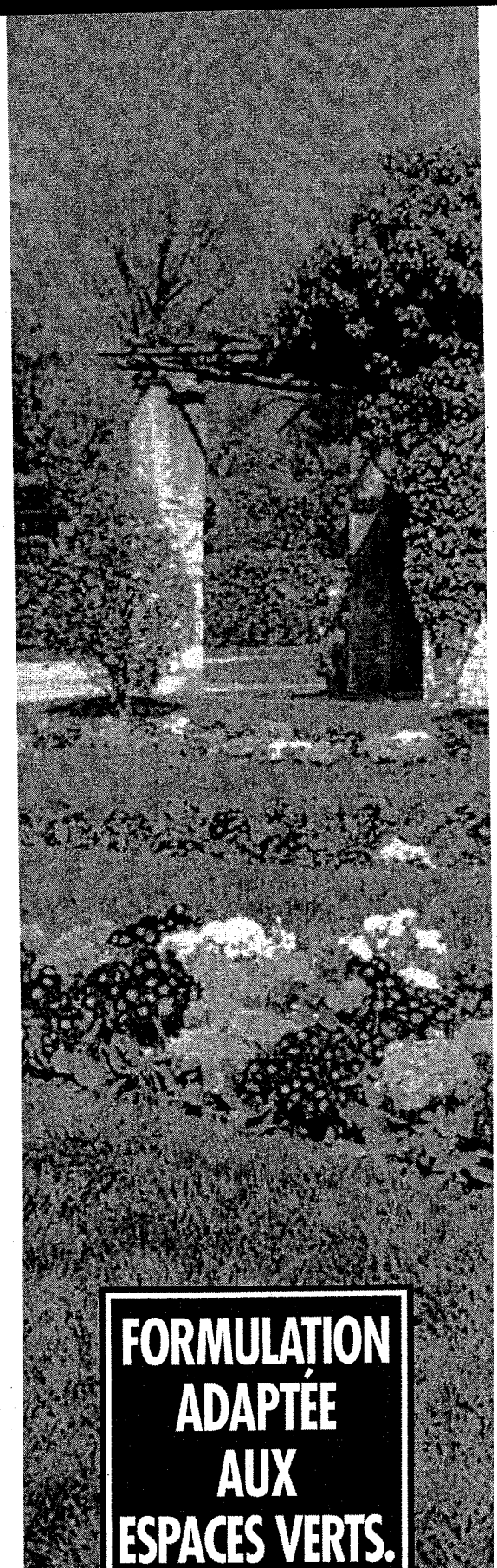

Maintenir un environnement propre, esthétique.

FORMULATION ADAPTÉE AUX ESPACES VERTS.

DESTRUCTION DES PLANTES LIGNEUSES
DEVITALISATION DES BROUSSAILLES
DEVITALISATION DES SOUCHES

SITE INTERNET : www.dow-ev.com

SOBEL

EVADE

RECOMMANDATIONS PRATIQUES D'EMPLOI

USAGES ET DOSES

TAITEMENTS GENERAUX

Dévitalisation des broussailles sur pied :
2 l/hl d'eau
Dévitalisation des souches :
30 l/hl d'eau
Conditionnements : 1 l x 10 et 5 l x 2

EVADE est la solution sûre pour l'entretien :

- des abords de bâtiments de matériel,
- des haies,
- des fossés,
- des talus (routes ou autoroutes),
- des bords de routes,
- des chemins...

COMMENT TRAITER ?

EVADE s'applique avec un pulvérisateur classique.

Verser directement **EVADE** dans la cuve, partiellement remplie d'eau puis compléter avec la quantité d'eau nécessaire à l'application.

Les espèces ligneuses et semi ligneuses traitées doivent être mouillées jusqu'au point de ruissellement.

Pour les applications à la rampe sur les espèces herbacées vivaces, il faut apporter un minimun de 400 l de bouillie à l'hectare.

QUAND TRAITER ?

Pour obtenir des résultats optimums, il est préférable de traiter sur végétation développée par temps poussant.

Traiter sur végétation sèche.

Traiter par temps calme (pour éviter toute dérive de produit).

Traiter à des températures inférieures à 25°C.

PERIODE DE TRAITEMENT

MARS	AVRIL	MAI	JUIN	JUILLET	AOÛT	SETP.	OCT.	NOV.

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES

- Respecter strictement le mode d'emploi.
- Nettoyer et rincer très soigneusement le pulvérisateur après traitement.
- Pour assurer une pulvérisation optimale Dow AgroSciences recommande un entretien régulier de votre pulvérisation avec **PULVENET*** nettoyant non corrosif.

A.M.M. N° 9300189

Classement Xi irritant. Respecter les précautions d'emploi.

(1) Matière active brevetée et fabriquée par Dow AgroSciences.
* Marque Dow AgroSciences.

LIRE L'ÉTIQUETTE AVANT L'UTILISATION DU PRODUIT

Dow AgroSciences

Dow AgroSciences Distribution S.A.S. - 1240 route des Dolines - 06904 Sophia Antipolis Cedex
Tél. : 04 93 95 60 00 - Fax : 04 93 95 60 12 - Capital de 402 800 Euros - SIREN 433 934 072 RCS GRASSE

SOBEL 2D
PRODUITS TECHNIQUES INDUSTRIELS & COLLECTIVITÉS
1700, rue des Potiers
76170 MÉLAMARE

EVADE

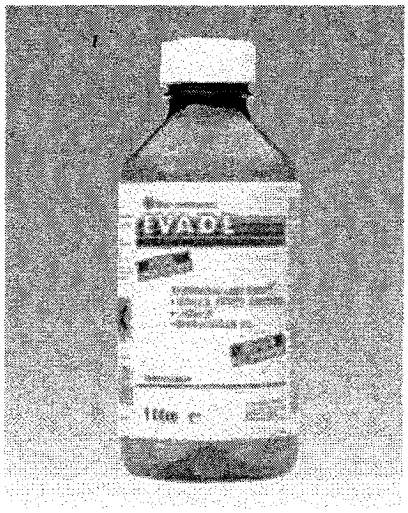

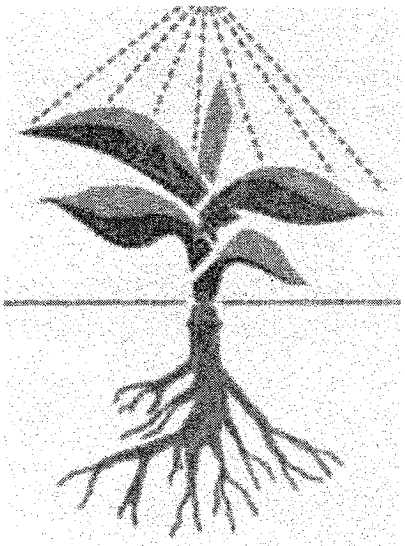

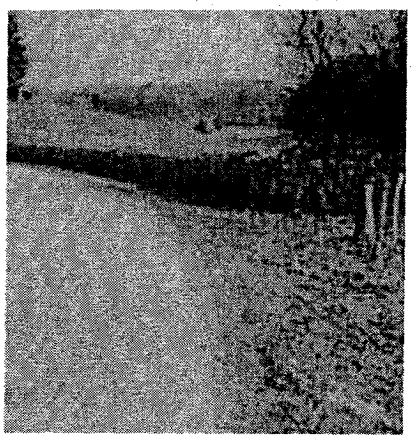

COMPOSITION

EVADE* est une association de :

60 g/l de triclopyr[1] sous forme de sel,
20 g/l de fluroxypyr[1] sous forme d'ester.

La complémentarité de ces deux matières actives confère à **EVADE** un haut niveau d'efficacité sur un très grand nombre d'espèces ligneuses ou herbacées.
EVADE se présente sous forme d'une micro-émulsion liquide.

MODE D'ACTION

EVADE est absorbé par voie foliaire et migre en profondeur dans la plante jusqu'au système racinaire, permettant ainsi la destruction totale des espèces sensibles.

La pénétration dans la plante se fait rapidement (30 mn environ).

Après quelques jours les premiers symptômes apparaissent : déformation, jaunissement. La destruction intervient au bout de quelques mois pour les ligneux.

En revanche elle est beaucoup plus rapide (environ 2 à 4 semaines) pour les ronces, orties et chardons.

La rapidité d'action dépend également de la période d'application (plus rapide au printemps qu'en automne).

ENVIRONNEMENT

Sa formulation spécialement adaptée (triclopyr sel) confère à **EVADE** une grande sécurité d'emploi.

EVADE peut ainsi être appliqué à proximité de toute végétation, sans risque de phytotoxicité pour celle-ci.

EVADE étant sélectif des graminées installées, il protège les sols des risques d'érosion du fait du maintien du couvert végétal.

Parce qu'ils sont décomposés par les micro-organismes du sol, le triclopyr et le fluroxypyr, matières actives d'**EVADE**, sont biodégradables.

SOREL

EVADE

EFFICACITE

EVADE est efficace sur un très grand nombre d'espèces ligneuses et herbacées.

LISTE DES ESPECES

EVADE à 1 l/hl	**EVADE à 2 l/hl**
Ronces	Grande berce
Orties	Grande consoude
EVADE à 1,5 l/hl	Hêtre
Bouleau blanc	Lierre grimpant*
Châtaignier commun	Lilas
Cornouiller commun	Liserons
Eglantier	Menthe
Trèfle blanc	Millepertuis
EVADE à 2 l/hl	Morelle
Ajonc	Noisettier
Ambroisie	Noyer
Aubépine*	Olivier
Aulne	Ononis
Armoise	Orme
Bruyère/Callune	Panicaut
Buddleia	Peuplier blanc
Cerisier des oiseaux	Picris
Chardon	Pissenlit
Charme	Pommier commun
Chênes	Renoncules
Chèvrefeuille	Renouée amphibie
Ciste	Renouée du japon
Cytise	Robinier
Clématite*	Romarin
Epilobe	Rumex
Epine noire	Saule
Erable	Sorbier des oiseaux
Frêne	Sureau noir
Fusain	Sureau yèble
Garance	Tilleul
Genêts	Thym
Genévrier	Troène
	Tremble
	Viorne

* espèce moyennement sensible

Les espèces ligneuses et semi-ligneuses traitées doivent-être mouillées jusqu'au point de ruissellement. Pour des applications effectuées à la rampe sur espèces herbacées vivaces, il faut apporter un minimum de 600 l de bouillie à l'hectare.